The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

PC.DEL/1168/26
19 November 2026

Original: as delivered

Delegation of Canada to the OSCE

Délégation du Canada auprès de l'OSCE

STATEMENT BY AMBASSADOR VÉRONIQUE PEPIN-HALLÉ UNDER CURRENT ISSUE:

"On the situation with the three OSCE officials illegally detained by Russia as part of its war of aggression against Ukraine" (raised by the delegation of Ukraine)

1585th MEETING OF THE PERMANENT COUNCIL

12 November 2026

Mister Chair,

It has been reported by Ukrainian authorities that Vadym Golda, a security assistant who served in the Special Monitoring Mission in Ukraine, has been transferred to a medical-correctional facility in the Russian Federation's Tambov region. If confirmed, Vadym Golda would be the third OSCE staff member from Ukraine's temporarily occupied territory to be transferred to the Russian Federation.

We recall that all three were OSCE officials serving under a political mandate agreed by all participating States, including the Russian Federation. The previous Secretary General confirmed that the OSCE had not waived their immunities at the time of their arrests.

The OSCE is an organization distinguished by its ability to put peace into practice through its presence in the field. That is precisely what these officials were doing when they were detained. Their continued detention is an attack on the OSCE's greatest strength.

Monsieur le Président,

Ce cas ne peut pas être considéré de manière isolée.

Il s'inscrit dans un schéma plus large dont nous sommes témoins depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie : un rejet des principes fondamentaux du droit international et un non-respect répété des normes établies. Celles-ci comprennent la protection du personnel agissant dans le cadre de mandats internationaux, la capacité des travailleurs humanitaires à acheminer l'aide en toute sécurité, et l'attente que les diplomates et le personnel international puissent s'acquitter de leurs fonctions sans craindre pour leur vie.

Même dans le contexte plus large de l'agression russe, la détention des fonctionnaires de l'OSCE apparaît comme particulièrement sans foi ni loi, car elle vise directement les mécanismes conçus pour prévenir les conflits et soutenir la paix.

Monsieur le Président,

Nous exhortons la présidence suisse à poursuivre ses efforts pour obtenir la libération immédiate et inconditionnelle des trois responsables de l'OSCE illégalement détenus, comme l'ont fait les présidences précédentes.

Nous remercions le Secrétaire général pour son engagement constant ainsi que le Secrétariat pour le soutien apporté à leurs familles. Tout en saluant ces efforts, nous appelons le Secrétaire général à poursuivre et à intensifier son action afin d'obtenir leur libération. Il s'agit d'une question urgente qui touche directement à la crédibilité de notre Organisation, dont le Secrétaire général mesure pleinement l'importance.

Le Canada demande donc, une fois de plus, à la Fédération de Russie la libération immédiate et inconditionnelle des trois responsables de l'OSCE détenus.

Nous exprimons notre solidarité envers leurs familles et leurs proches, qui continuent de vivre la douleur et l'incertitude liées à leur détention prolongée. Le Canada demeure fermement engagé à plaider pour leur libération et poursuivra ses efforts jusqu'à ce qu'ils puissent retrouver les leurs en toute sécurité.